



# VEGEPLUS

Produit multi-usages sur une base ricin.

- Polyvalent par excellence : fait tout, partout et sur tout support !!
- Enregistré NSF pour une utilisation en milieu alimentaire.
- 100 % sécurité sans classement de dangerosité.
- 100 % biodégradable sur 100 % de la formulation après 28 jours (test OCDE 301B).



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ Carton 6 pots
- ✓ Carton 12x500ml
- ✓ Carton 12 aérosols
- ✓ Bidon
- ✓ Pot

Visitez notre site internet pour les autres



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE  
DIFFUSION**  
S.I.D Benelux sa-nv  
50 avenue Georges Lecoq - 1180 Bruxelles  
Tél : 02 469 09 90 - info@sid.be





# VEGÉPLUS



Produit multi-usages sur une base ricin.

- Dégraissant-dégoudronnant.
- Dégrippant-lubrifiant-protection contre l'oxydation.
- Facilement rinçable à l'eau.
- Décapant encres, marqueurs, peintures fraîches, résidus de colles, résines, mastics...

VÉGÉPLUS est une huile végétale multi-usages ultra polyvalente. Elle a été spécialement formulée pour remplacer les solvants d'origine pétrolière en particulier les hydrocarbures tout en garantissant un large spectre d'utilisation. Issu de la chimie végétale, à base d'huile de ricin, VÉGÉPLUS est facilement biodégradable. Son usage est plus sûr que celui des solvants pétroliers : non classé irritant pour la peau (pH neutre), non inflammable, il n'est pas soumis aux réglementations ATEX. VÉGÉPLUS est aisément rinçable à l'eau. VÉGÉPLUS dissout les graisses de toutes origines organiques ou minérales, cambouis, huiles, résines, fiouls lourds, fumées, suies... Convient au dégraissage de tous matériels dans tous corps de métier. Utilisable en fontaine de dégraissage, il laisse un film protecteur qui peut être facilement retiré par rinçage à l'eau. VÉGÉPLUS dissout les bitumes, les

goudrons qui souillent les véhicules ou matériel de chantier. L'usage d'huile végétale retarde l'adhérence du bitume. Grâce à sa base végétale, VÉGÉPLUS répond à tous les besoins rapides pour dégripper, débloquer ou lubrifier les pièces rouillées et les mécanismes grippés ou bloqués (écrous, boulons, robinetterie...), il assure une aide précieuse lors du démontage des pièces en plastique ou en métal. VÉGÉPLUS assure une protection contre la corrosion et l'oxydation en laissant un film sur toutes les surfaces traitées. VÉGÉPLUS décape, nettoie, élimine toutes traces d'encre, de colles, d'autocollants, de peintures fraîches, d'enduits, de résines, de mastics sur tous supports (non absorbants) sans laisser le moindre spectre. Pour faciliter son utilisation VÉGÉPLUS est disponible en vaporisateur de 500 ml rechargeable, en bidons de 5L, en aérosol de 650cc et en seau de 72 lingettes.

## Mode d'utilisation

En tant que dégraissant et dégoudronnant, VÉGÉPLUS s'utilise dilué de 10 à 50 % dans l'eau suivant les surfaces à dégraisser. Il s'applique manuellement, par trempage, à la brosse ou au pinceau ou mécaniquement. Il s'élimine par essuyage au chiffon ou par rinçage à l'eau. En milieu alimentaire, il est obligatoire de terminer par un rinçage à l'eau claire. Pour retarder l'adhésion des bitumes et des goudrons sur les supports, VÉGÉPLUS s'utilise en émulsion à 50 % dans l'eau et se pulvérise à froid avec un pulvérisateur. Pour dégripper ou lubrifier, utiliser VÉGÉPLUS pur en pulvérisation avec notre pulvérisateur rechargeable ou notre aérosol, laisser agir quelques minutes, renouveler si nécessaire. En tant que décapant, utiliser VÉGÉPLUS pur, pour les encres après application essuyer au chiffon, pour les colles, résines ou peintures laisser agir le produit le temps nécessaire au ramollissement avant de gratter ou d'essuyer, recommencer l'opération si nécessaire, rincer à l'eau.

## Réglementations et Normes

Enregistrement NSF : Nonfood compounds, program listed A8\*, vrac n°150677 et aérosol n°150678. \*A8 : utilisable en tant que dégraissant ou décapant graisses cuites pour les plats ou les ustensiles de cuisine, les hottes d'aspiration et toutes les surfaces associées dans les zones de fabrication des aliments. Néanmoins aucun contact direct avec les denrées n'est permis, c'est pourquoi le rinçage des surfaces est imposé. Répond aux exigences de notre référentiel ECO.SID numéro enregistrement : V4.2014.45.

## Données Techniques

### Domaines d'utilisation

Collectivités locales, industries alimentaires, cuisines, industries, stockage d'hydrocarbures, imprimeries, services de maintenance toutes industries, ateliers mécaniques, services de réparations, ateliers d'outillage, garages, serrureries, travaux publics, transporteurs, logisticiens, gestionnaires de flotte V.L. et P.L., hôtellerie de plein air, ...

### Principaux éléments de composition

Huile de ricin modifiée. Contient 5 à 15 % d'agents de surface non ioniques. Aérosol : gaz propulseur protoxyde d'azote. Lingette : polypropylène non tissé.

### Propriétés physico-chimiques typiques

- Aspect : liquide ambré à jaune - vert / lingette orange
- Solubilité dans l'eau : émulsionnable, partiellement soluble
- Point éclair : 173 °C (sans gaz propulseur)
- Odeur : végétal
- Masse volumique : 0,90-0,93 kg/l
- IKB : > 64
- pH : neutre (6,7 - 7,2)

### Recommandations

Faire un essai préalable sur les supports sensibles aux solvants. Le port de lunettes de sécurité est conseillé. Ne jamais mélanger avec d'autres produits chimiques. Ne pas vaporiser sur une flamme nue, ou sur toute autre source d'ignition. Eviter le contact prolongé avec la peau.

### Stockage

Conserver verticalement, dans son emballage d'origine, dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri du gel et des sources de chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute source d'inflammation. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

### Etiquetage

- Vrac et vaporisateur : sans étiquetage selon le règlement CE n°2008/1272 CLP.
- Aérosol : se référer à la fiche de données de sécurité du conditionnement.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

